



Compagnie des Francs Archers Chalonnais
16 bis rue Paul Eluard
71100 Chalon-sur-Saône
☎ 03.85.46.53.14

Chalon-sur-Saône, le 14 août 2014

Chers archers,

Voici le traditionnel courrier de rentrée qui vous donne toutes les informations utiles pour bien démarrer la saison 2014-2015 au sein de la Compagnie des Francs Archers Chalonnais.

RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE DE TIR A L'ARC :

Vous avez comme à l'habitude la possibilité de le faire **par courrier** à l'aide du coupon réponse ci-joint **ou** en vous déplaçant **au Gymnase Jean Vilar** les mercredis 10 et 17 septembre prochains de 18h00 à 20h00 lors des séances d'initiation.

IMPERATIF, lorsque vous remplirez la fiche d'inscription **n'omettez pas d'indiquer votre adresse mèl. L'ADRESSE MAIL EST OBLIGATOIRE** C'est par ce biais que votre licence arrivera chez vous. Vous ne recevrez plus la licence « papier ». Cette année 2014, la Fédération Française de Tir à l'arc afin de réduire les émissions de papier dans le cadre de la protection de l'environnement a opté définitivement pour le support informatique sous forme de fichier PDF imprimable ou stockable sur un smartphone. Ces procédés sont valables pour justifier de son appartenance à la FFTA.

Il est vivement recommandé d'ajouter sa photo d'identité sur sa fiche licence (depuis l'espace licencié ou l'extranet du site de la FFTA). La validation du club de la photo sera alors obligatoire. Après validation, elle pourra être reproduite avec la licence dématérialisée.

Si vous désirez de ne pas imprimer ou d'enregistrer sur votre smartphone votre licence, lors d'une inscription au greffe vous pourrez présenter votre carte d'identité accompagnée d'un exemplaire de votre certificat médical.

Enfin, si vous n'avez pas d'adresse mèl, le signifier sur la fiche d'inscription. **Uniquement** dans ce cas, c'est **l'adresse mèl du club** qui sera saisie.

Le coût des licences a évolué cette année. La Fédération Française de Tir à l'Arc a augmenté sa part sur l'ensemble des licences de deux euros.

Les redoublements à l'Ecole de tir se réaliseront sous réserve de place disponible aux deux créneaux possibles.

Les inscriptions aux cours de perfectionnement se réaliseront suivant les places disponibles.

Les créneaux de tir libre sont ouverts à tous les archers licenciés du club.

Comme les années précédentes, la réduction « famille » est faite dès le deuxième archer d'un même foyer fiscal. Les chèques vacances sont acceptés. Les jeunes de 10 à 18 ans, bénéficiaires de l'ARS pourront bénéficier de coupons sport.

Enfin très important, lors de l'inscription pensez à apporter votre certificat médical portant OBLIGATOIREMENT la mention : CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION, CLINIQUEMENT APPARENTE, A LA PRATIQUE DU TIR A L'ARC Y COMPRIS EN COMPETITION ou faites remplir et signer le certificat ci-joint à votre médecin traitant.

Nota : Sont dispensées de certificat, les personnes qui prennent une licence « Pas de pratique ».

COURS PROPOSES :

Les cours d'initiation : Ecole de tir, deux créneaux possibles les mercredis, de 17h30 à 19h00 et de 19h00 à 20h30, (voir la fiche d'inscription jointe). Les cours seront assurés par Sandrine ROUSSENQUE aidée de bénévoles du club.

Les cours de perfectionnement : Cours de perfectionnement qui auront lieu les lundis, deux créneaux possibles : 18h15 à 19h45 et de 19h45 à 21h45. Réunion de préparation le lundi 22 Septembre 2014 à 18h15 au gymnase Jean Vilar. Ce lundi là, vous serez informés des dispositions prises pour cette année et vous pourrez demander les renseignements que vous jugerez utiles. Soyez aussi prêt pour un premier entraînement. Gérard GATEAU, entraîneur de niveau 2 animera les séances.

Tous jeunes de l'Ecole de tir de l'année dernière ayant participé à des Spéciales jeunes lors de la saison 2013/2014 ou motivés pour faire de la compétition cette année pourront s'inscrire au premier créneau des cours de perfectionnement. Ils seront pris en charge par Christelle HERVE.

Les cours nature et 3D : seront proposés en fonction des demandes et du nombre de participants.

PORTES OUVERTES ET INITIATIONS GRATUITES :

Une porte ouverte est organisée le dimanche 07 septembre de 14h30 à 18h00 à la Prairie Saint Nicolas et des séances d'initiation gratuites sont programmées les mercredis 10 et 17 septembre de 18 à 20h00.

Les archers ayant du matériel de la compagnie en prêt voudront bien rapporter ce matériel **impérativement le samedi 06 septembre au Boulodrome (entre 9 et 11h)** lors du Forum du Sport. Ce matériel nous sera nécessaire pour l'initiation au Forum. Si vous ne pouvez pas nous le rapporter à cette date, merci de m'appeler avant, au 06.87.34.15.49.

Si vous souhaitez donner « un coup de main » lors du Forum du sport, lors de la porte ouverte ou lors des mercredis d'initiation, il sera le bienvenu. Pour ce faire contacter Hervé HUMBLIN, notre secrétaire qui prendra note.

AIDE DE LA COMPAGNIE :

La Compagnie investit régulièrement dans des arcs et des branches d'arc de puissance allant de 20 à 36 livres. Ces matériels sont prêtés à tous ceux et celles qui en ont besoin. Alors n'hésitez pas à nous les demander.

Le club peut offrir également des facilités de paiement pour les familles.

*Bonne saison à venir à toutes et à tous,
Pour une année riche en événement et en
émotion.*

Marie-Line CHAPLIN